



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

ACTION SOCIALE

L'ACTION SOCIALE SNCF DEVOYEE NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

**Ce qui se cache derrière
les attaques portées par
la direction nationale à
notre Action sociale, c'est
bien son ambition d'en
faire un service
d'accompagnement de la
stratégie de l'entreprise.**

En janvier 2015, la direction de la SNCF transfère les prestations familiales des cheminot(e)s vers la CNAF sous couvert d'une prétendue obligation légale.

La direction en profite, dans la foulée, pour abaisser le taux de cotisation du Fonds d'action sanitaire et sociale (FASS) et porte ainsi un coup au salaire socialisé des cheminot(e)s et au financement de notre Action sociale SNCF.

Chaque année, la part financière non utilisée du FASS constitue ce qu'on appelle un « report à nouveau ».

Au 31 décembre 2014, ce report à nouveau s'élevait à 24 millions d'euros, placés en banque par les bons soins de la direction.

Au 31 décembre 2016, le report à nouveau atteint les 30 millions.

Comment se fait-il qu'en plus du transfert des prestations familiales et de la baisse du FASS, le budget de l'Action sociale continue d'être sous-utilisé ?

La CGT dénonce la stratégie de l'entreprise visant à transformer l'Action sociale SNCF au service des cheminot(e)s et de leurs familles en une action sociale tournée vers la politique financière de l'entreprise.

Malgré le budget et les besoins, la direction nationale organise :

- La privatisation de Prim'Enfance ;
- La fermeture des EHPAD ;
- La fermeture des Centres d'action sociale (CAS) ;
- La suppression des postes de secrétaire ;
- La privatisation de l'accueil téléphonique (plateforme téléphonique sous-traitée) ;
- L'accroissement de la mobilité des travailleurs sociaux ;
- La réduction exponentielle de l'autonomie des professionnels de l'action sociale quant à l'évaluation des besoins des cheminot(e)s.

Les salariés de l'Action sociale souffrent de plus en plus de leurs conditions de travail, mais aussi de l'empêchement de travailler qu'ils subissent.



La CGT exige un changement immédiat de politique sociale de la part de l'entreprise :

- Le rétablissement du FASS à hauteur de 1,275 % ;
- Une gestion du budget FASS en phase avec les besoins des bénéficiaires ;
- Le maintien des EHPAD ;
- Le maintien de l'accueil physique et téléphonique par les secrétaires de l'Action sociale ;
- L'arrêt immédiat des fermetures de CAS ;
- La mise en place des moyens matériels et humains permettant une couverture par l'Action sociale des bassins d'emploi cheminots ;
- L'arrêt immédiat de l'externalisation de Prim'Enfance ;
- Le respect du professionnalisme de nos TS compétents auprès des cheminot(e)s ;
- L'anonymisation **complète** des dossiers des bénéficiaires en commissions de recours ;
- Rendre les cheminot(e)s au RHO254 bénéficiaires de la totalité des prestations de l'action sociale SNCF.

Contre la disparition de nos métiers et la remise en cause des droits des cheminot(e)s :

Une DCI nationale CGT est déposée auprès de la direction du Groupe public ferroviaire (GPF) concernant nos métiers, nos emplois, notre rémunération et l'ensemble de nos droits sociaux de cheminot(e)s au CP et contractuels.

Le 12 septembre 2017,

La CGT appelle tous les cheminot(e)s à rejoindre les salariés du public et du privé pour s'opposer massivement à la nouvelle loi travail.

S'opposer aux annonces du gouvernement, c'est aussi s'opposer à la stratégie de l'entreprise SNCF

Vos représentants CGT de l'Action sociale SNCF

Ludivine Briche : ludi.briche@live.fr 0630205015

Clara Pelosin: clarapelosin@gmail.com 0681833228

Roselyne Saussereau : roselyne.saussereau@gmail.com 0672868827

Sonia Bekkouche : sonia.bekkouche@sncf.fr 0664279812

